

Règles générales de l'apprentissage des langues étrangères

1.- Une envie sincère et forte d'apprendre et d'assimiler la langue étrangère

2.- La régularité des études. Le temps consacré à la langue doit être d'au moins une heure par jour.

3.- Les matériels d'apprentissage principaux utilisés pour apprendre à communiquer en langue étrangère sont les enregistrements vidéo (avec ou sans sous-titres) et les locuteurs natifs.

4.- Le procédé principal utilisé pour apprendre et enraciner de nouveaux éléments de la langue est l'assimilation inconsciente du comportement des locuteurs natifs et la reproduction de ces éléments dans les contextes similaires.

5.- Tous les éléments constituant une LANGUE (la langue audio et la langue de comportement) doivent être appris et enracinés en même temps.

6.- Les objectifs principaux d'une leçon sont l'imitation précise du comportement du locuteur natif et la reproduction de ce comportement dans les contextes similaires.

7.- Participez en classe, pratiquez et "jouez" avec la langue. Prenez des risques et acceptez de faire des fautes. Soyez attentifs aux erreurs que vous répétez constamment.

8.- Les spécialistes en langues étrangères ont prouvé que le fait de chanter dans une langue étrangère facilite la mémorisation des mots appris et répétés. Il existe un réel lien entre la musique et la mémoire, ce qui explique cette facilité d'apprentissage des mots chantés.